



ANNONCES GOUVERNEMENTALES

Protéger les policiers et réaffirmer l'autorité de l'Etat



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Justice ont reçu le lundi 11 mai 2021, les organisations syndicales représentatives de la Police Nationale, à la suite du drame survenu à Avignon, le mercredi 5 mai dernier, au cours duquel le brigadier Eric MASSON a été abattu.

Alternative Police CFDT vous détaille les grandes lignes :

Les mesures annoncées :

- limitation stricte des possibilités de réduction des peines
- la peine de sûreté portée à 30 ans pour les personnes condamnées à la perpétuité pour un crime commis contre un policier ou un gendarme
- les violences contre les FDO seront désormais des délits spécifiques plus durement réprimés
- les refus d'obtempérer seront punis plus fortement (actuellement punis d'1 an d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende)
- le rappel à la loi sera abrogé au bénéfice d'autres formes de réponse pénale, comme les travaux d'intérêt général et les amendes forfaitaires délictuelles
- une fermeté stricte sera demandée aux Parquets par le Garde des Sceaux lorsque les FDO seront prises à partie : déferrement systématique et jugement rapide des auteurs
- chaque Parquet devra désigner un référent responsable de l'amélioration de la réponse pénale lorsque l'agression concerne un policier ou un gendarme



Pour **Alternative Police**, les mesures vont dans le bon sens. Cependant, nous maintenons la pression pour les concrétiser dans le cadre du Beauvau de la Sécurité :

**Rassemblement citoyen le 19 mai prochain
devant l'Assemblée Nationale**

